



[Ouest-France](#) / [Basse-Normandie](#) / [Flers](#) / [La Ferté-Macé](#) / [Archives du samedi 06-02-2010](#)

## **Chasse à courre : « un loisir populaire » - La Ferté-Macé**

samedi 06 février 2010



### **Courrier de lecteur de Pierre du Pontavice, en réaction à l'affaire Patrick Louis Vuitton.**

« Votre journal a fait état de l'arrêt définitif de chasse à courre de l'équipage de Patrick Louis Vuitton qui découplait régulièrement les mercredis et samedis en forêt d'Andaine. Il y a derrière cette décision une histoire de gros sous et une décision de justice pas compatible avec l'esprit de courtoisie et de bonne entente qui anime traditionnellement la vénerie française. [...]

La chasse à courre, en effet, est dans nos régions une forme de loisirs populaire, dont les veneurs sont les acteurs et qui permet à beaucoup de résidents aux ressources modestes de passer deux jours par semaine, d'octobre à avril, à profiter pleinement d'un spectacle totalement gratuit en plein air.

Patrick Louis Vuitton, en louant la forêt à l'ONF et en finançant l'équipage, en est le mécène. Très simplement au début de chaque chasse, il rappelle aux suiveurs les règles de bonne conduite à observer pour jouir pleinement du spectacle sans perturber le travail nécessaire des chiens et des veneurs [...].

Pour de nombreux retraités de La Ferté-Macé, Domfront, Couterne, Bagnoles-de-l'Orne et La Ferrière-aux-Etangs (et le samedi nombre de jeunes salariés), la chasse à courre du mercredi et du samedi est l'occasion idéale de sortir, groupés à trois ou quatre par voitures, pique-niquer en forêt, écouter cors et cris des chiens et des veneurs, d'apercevoir de temps en temps l'animal de chasse (où des animaux qui se dérobent), d'apprécier le travail des chiens et l'habileté des veneurs, et d'assister enfin aux fanfares de la curée en admirant la bonne tenue des membres de l'équipage et de ses collaborateurs, chiens ou chevaux.

[...] La vénerie française s'est toujours voulue ouverte au public, sans renier aucune de ses règles traditionnelles, notamment le respect dû à l'animal chassé. Certes pour ce faire, il faut des moyens financiers importants et ceux-ci ne sont pas l'apanage des vieilles familles. Il est donc bon que certaines grandes familles industrielles prennent aujourd'hui le relais, et ce dans le même esprit. C'est ce qu'a fait Patrick Louis Vuitton. Lui barrer la route, c'est priver de leurs loisirs favoris de très nombreux habitants de la région ».

>>courrier d'un lecteur également publié sur le site « [www.chassons.com](http://www.chassons.com) »...!